CIVAM Bretagne

CONNAÎTRE *pour* AGIR

CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES ET TERRITOIRES

méthodes et repères pour observer et évaluer les dynamiques de rapprochement producteurs-consommateurs

Recherche-action SALT

PUBLICATION COFINANCÉE
PAR LE FEADER
ET LA REGION BRETAGNE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

UNION EUROPÉENNE
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

l'Europe s'engage en Bretagne avec le FEADER

Région BRETAGNE

Une méthode issue du projet de recherche-action SALT

Ce guide est directement issu des travaux de la recherche-action SALT (Systèmes Alimentaires Territorialisés), qui associe agriculteurs, praticiens et chercheurs dans l'objectif de mieux connaître les circuits courts alimentaires en Bretagne.

Coordonnée par la Fédération Régionale des CIVAM de Bretagne (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural), la recherche-action SALT est soutenue par le Conseil Régional de Bretagne au titre de son programme "Appropriation Sociale des Sciences" et par le FEADER en ce qui concerne la diffusion.
SALT bénéficie en outre de partenariats scientifiques denses, notamment avec Agrocampus Ouest et l'Université Rennes 2.

Une méthode d'observation systémique...

La méthode SALT repose sur une approche systémique : elle décrit les interactions entre les acteurs des circuits courts au niveau d'un territoire, dans le but d'élaborer une stratégie locale de développement de ces modes de commercialisation des produits alimentaires.

... pour les acteurs du développement

Le présent document s'adresse en priorité aux agents de développement et aux agriculteurs qui recherchent une méthode pour observer les dynamiques de rapprochement entre producteurs et consommateurs à l'échelle de leur territoire.
Dans ces pages, le lecteur trouvera de quoi réaliser un diagnostic territorial, avant de mettre en place un programme d'action sur les circuits courts.

Issu de travaux réalisés en Bretagne, ce guide est aussi une contribution pour améliorer la prise en compte des circuits courts alimentaires dans les politiques territoriales.

Il n'a pas pour prétention d'apporter une solution "clef en main" pour évaluer le potentiel de développement des circuits courts.
Il vient en complément d'autres travaux régionaux, français et européens, qui cherchent à préciser l'objet d'étude "circuits courts".

Voir aussi
www.civam-bretagne.org,
domaine d'action circuit court/vente directe, SALT

Ce document est disponible à
FR CIVAM Bretagne
02 99 77 39 20 ou
blaise.berger@civam-bretagne.org

Rédaction, Conception par
Blaise Berger

avec l'aide de
Pascal Aubrée, Gilles Maréchal, Elisa Tabet (FR CIVAM Bretagne),
Catherine Darrot, Guy Durand (Agrocampus Ouest),
Fantine Olivier (PSDR LIPROCO),
Jean Marie Lusson (Réseau Agriculture Durable),
Aurore Sauvaget, Elodie Hamon (Accueil Paysan 35),
et les stagiaires accueillis lors du programme SALT : Thomas Bartassot, Aurélie Cardona, Frédéric Denéchère, Guillaume Gallais, Sophie Lorant, Xavier Moisiére, Paula Nahmias, Benjamin Perez Zapico, Alexiane Spanu, Eva Sichez,
les participants au projet SALT.

Réalisé avec OpenOffice, logiciel libre.

Impression sur papier recyclé,
avec des encres végétales,
à l'imprimerie Legalliard,
35510 Cesson-Sévigné.

Juin 2010.

PUBLICATION COFINANCÉE
PAR LE FEADER
ET LA RÉGION BRETAGNE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

UNION EUROPÉENNE
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

l'Europe s'engage en Bretagne avec le FEADER

Région Bretagne

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) : l'Europe investit dans les zones rurales

SOMMAIRE

Partie 1 / Circuits courts : une approche territoriale 3
Recherche action et circuits courts 2
Glossaire
Les indicateurs pour observer les circuit courts 5

Partie 2 / Méthode d'observation 7
Les grandes étapes du diagnostic SALT
Étape 1 Diagnostic alimentaire 9
Étape 2 Recensement des dispositifs 11
Étape 3 État des lieux 11
Étape 4 Préfiguration d'un observatoire 11
Enseignements méthodologiques et illustrations 13

Partie 3 / Guide de terrain 15
Repères méthodologiques 14-15
Les marchés de plein air 17
La vente à la ferme 18
La vente collective 19
Les commerçants détaillants 20
La vente organisée à l'avance 21
La restauration collective et commerciale 22

Vers des observatoires territoriaux 23
Sigles et abréviations 24
Bibliographie 25

Guide de lecture

Parties 1 et 2 : concepts et méthode d'observation SALT
> En pages de droite, le texte principal "main courante" ;
> En pages de gauche, des compléments, illustrations

Partie 3 : des repères méthodologiques
pour chaque modalité de circuits courts alimentaires

Recherche-action et circuits courts

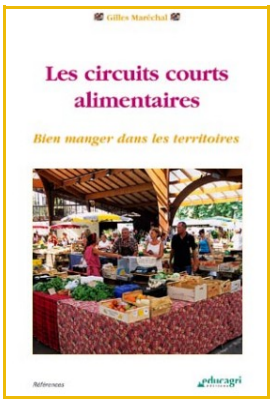

Initiée en 2005 avec le PRIR VDBJ (Programme de Recherche d'Intérêt Régional Vente Directe Bretagne Japon), la dynamique bretonne de recherche-action SALT (Systèmes Alimentaires Territorialisés) contribue progressivement à ce que les circuits courts deviennent un objet de connaissance en soi.

La pratique coopérative entre agents de développement, agriculteurs et chercheurs amène à clarifier peu à peu la démarche. Les interactions et les itérations entre les actions entreprises sur le terrain et les questions conceptuelles et méthodologiques soulevées guident les pas.

Avec d'autres programmes de recherche-action au niveau régional, national et européen (ci-dessous), cette initiative entend renseigner le manque de connaissance sur les dynamiques de rapprochement producteurs-consommateurs.

Depuis 2009, la mise en place de mesures nationales pour favoriser le développement des circuits courts découle d'analyses nationales et régionales d'une dynamique de fond : plan du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche (MAAP), dotation spécifique "circuit court" appel à projet développement rural et agricole, groupe de travail au sein du Réseau Rural Français et du MAAP.

Autres programmes de recherche-action :

- PSDR LIPROCO (Pour et Sur le Développement Rural Lien Producteurs Consommateurs) www.psdrgo.org/Les-projets/LIPROCO
- Réseau rural français www.reseaurural.fr/agriculture et alimentation
- EQUAL CROC (Compétences, Réseaux, Observatoire, Communication pour soutenir l'agriculture locale par des réseaux de proximité) www.equal-croc.eu
- PSDR COXINEL (Pour et Sur le Développement Rural Circuits courts de commercialisation en agriculture et agroalimentaire : des innovations pour le développement régional) psdr-coxinel.fr/spip.php
- GIS SYAL (Groupement d'Intérêt Scientifique Système Agro alimentaire Localisé) gis-syal.agropolis.fr/
- C3D (Collectifs de consommateurs, questionnement social et consommation durable) www.c3d.cnrs.fr/
- FAAN (Facilitating Alternative Agrofood Networks) www.faanweb.eu

GLOSSAIRE

CIRCUITS COURTS TERRITORIALISÉS > circuit de commercialisation qui compte au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Au delà de cette définition reconnue par le MAAP, les animateurs de SALT ajoutent une notion de proximité géographique (jusqu'à une distance de 80 km) et de proximité institutionnelle au sens de l'économie de proximité.

DISPOSITIFS > un dispositif de distribution est considéré comme une structure unitaire dont l'objet est la vente en circuits courts de produits alimentaires.

MODALITES > Une modalité est définie comme une classe homogène de dispositifs. Exemples : vente à la ferme, en restauration collective. Voir liste en page 10.

SYSTEME TERRITORIAL DE CIRCUITS COURTS > ensemble des dispositifs présents sur un territoire donné sur la base des interactions qu'ils entretiennent.

SYSTEMES ALIMENTAIRES TERRITORIALISÉS > ensemble de la production/transformation/distribution/consommation sur un territoire donné, dont les limites géographiques sont déterminées par la consommation. Il est influencé par des habitudes alimentaires, des politiques publiques, des savoir-faire en matière de production ou transformation, des caractéristiques territoriales… Cela correspond à la manière dont une société s'organise pour s'alimenter.

Sigles et abréviations page 24

1/ Circuits courts : une approche territoriale

Les circuits courts alimentaires constituent une activité très ancienne. Dominant chez nous il y a un siècle, ce mode de commercialisation est encore largement répandu dans le monde. Depuis 20 ans, le retour de ces pratiques sur le devant de la scène, dans des formes renouvelées, est révélateur d'un profond mouvement social.
Les circuits courts sont porteurs d'enjeux qui dépassent à la fois l'agriculture et l'alimentation. Une meilleure connaissance des circuits courts éclaire la contribution des territoires à une relocalisation de l'économie[1].

Des concepts, une méthode systémique

A la différence de l'approche analytique, très utile pour approfondir la connaissance d'une expérience concrète, la démarche systémique utilisée ici met l'accent sur les interactions entre les différents éléments au sein d'un territoire. Elle permet de montrer comment, derrière une apparence de dispersion et de confusion, les différentes modalités de circuits courts alimentaires (voir glossaire page ci-contre) se complètent et s'imbriquent pour satisfaire les demandes des consommateurs et les attentes des producteurs.
Il s'agit d'une approche orientée vers l'action. Elle vise à stimuler le développement des diverses modalités de circuits courts à l'échelle d'un territoire, en jouant sur les interactions qu'elles entretiennent entre elles.

Les dispositifs de circuits courts sont caractérisés en précisant pour chacun d'eux les notions d'"intermédiaire" et de "proximité" (proximité géographique mais aussi proximité des valeurs défendues par les différents acteurs).
L'observation se concentre sur les lieux où "les produits changent de main", c'est à dire les interfaces.
Ces partis pris méthodologiques s'inspirent de différents apports : Arène de l'échange (HOLLOWAY L., 2007), Économie de proximité (TORRE A., 2004), Systèmes alimentaires locaux (GIS SYAL) et Paniers de biens et de services (PECQUEUR B.).

La démarche SALT (Systèmes Alimentaires Territorialisés) veut montrer la diversité des circuits courts à l'échelle du territoire, défini comme un espace de mobilisation des acteurs : bassin de vie, espace de projets (programme européen LEADER,...), unité administrative (communauté de communes, pays, communauté d'agglomération, parc naturel régional), voire espace de partage de valeurs communes (proximité institutionnelle).
Dans l'approche SALT, c'est la localisation des lieux de distribution qui signe l'appartenance territoriale. La caractérisation de la proximité ne se limite pas au lieu de production.

Des acteurs, un réseau territorial

Les dispositifs (voir glossaire) constituent le moteur d'un réseau territorial qui lie les acteurs. L'observation permet d'identifier les acteurs-clés (producteurs, consommateurs, intermédiaires, élus) et leurs leviers d'action. Le comité de pilotage de SALT alimente et anime les échanges entre ces protagonistes.

Chez les ***producteurs***, la principale motivation pour développer les circuits courts alimentaires réside dans la volonté d'augmenter leur maîtrise de la chaîne alimentaire, en particulier pour ce qui concerne la relation avec le consommateur, le prix, la qualité et les pratiques agricoles. Le déficit d'offre adaptée se comble peu à peu grâce à l'installation de porteurs de projets développant une activité agri-rurale innovante en adéquation avec leur projet de vie. Des méthodes pour les accompagner sont proposées dans les publications TERRIAM, EPANOUIR et PANIER, relayées par le site internet paysans-creactiv-bzh.org.

Autour de trois motivations principales (voir p. 10), les ***consommateurs*** recourent à différentes modalités de circuits courts. C'est la combinaison des différents dispositifs qui permet un approvisionnement satisfaisant.

Les ***intermédiaires*** prennent en charge différentes fonctions entre la production du bien agricole brut et la consommation alimentaire (transformation, distribution, conservation, commercialisation…). Leur engagement conditionne le développement des circuits courts.

En tant qu'organisateurs de l'espace et acheteurs publics, les ***collectivités territoriales*** jouent un rôle de facilitateur. Elles peuvent promouvoir une stratégie locale pour observer et développer les circuits courts.

1 : le terme "économie" étant considéré ici dans une acception large, recouvrant notamment les questions d'emploi, de valeur sociétale et d'économie de l'environnement.

en savoir +

> DENECHÉRE, DURAND, MARÉCHAL, 2008, SALT, Les circuits courts comme vecteurs de développement territorial, p161-174, » Les circuits courts alimentaires, Bien manger dans les territoires », Educagri.

>MAAP, 2009, Rapport du groupe de travail circuit court de commercialisation.

> FABRE, TEXIER, 2007, Rapport de mission sur les circuits courts de commercialisation.

> FRCIVAM Bretagne, 2006, TERRIAM, accompagner des projets agri- ruraux.

> FRCIVAM Bretagne, 2006, EPANOUIR, rapport d'étude.

> paysans-creactiv-bzh.org

Qu’est-ce qu’un indicateur ?

Un indicateur est un outil d’évaluation, une manière mesurable de répondre à une question précise. En arrière-plan d’un indicateur (ou d’un groupe d’indicateurs cohérent entre eux) se trouve toujours une question. Un piège courant consiste à se perdre dans une nuée d’indicateurs sans avoir défini ce que l’on cherche à mettre en évidence.
Il vaut mieux procéder de la manière suivante :

- Définir clairement une question, ou un petit groupe de questions, auxquelles on cherche des réponses. On prêtera notamment une attention particulière aux objectifs et à la stratégie des acteurs concernés.
- Traduire ces questions en indicateurs clairs
- Se donner une grille de lecture de l’indicateur, ou du groupe d’indicateurs : ce n’est pas tout d’obtenir une grandeur, un score, une valeur chiffrée, une évaluation pour l’indicateur choisi; encore faut-il pouvoir situer cette valeur dans des ordres de grandeur, avoir des éléments de comparaison…
- S’assurer que l’on pourra se procurer des données statistiques, ou recueillir soi-même des données permettant de calculer la valeur de l’indicateur choisi pour l’exemple que l’on considère.

Un indicateur bien construit constitue un résumé d’informations complexes. Sa principale vertu consiste à fournir une base partagée, un langage de médiation entre des acteurs ayant éventuellement des visions du monde et des avis différents (chercheurs, producteurs, élus, consommateurs…) : sur la base de données communes, la discussion s’engage plus facilement que si chaque protagoniste argumente autour de sa propre version de la réalité, forcément différente de celle de ses interlocuteurs.

Par conséquent, l’efficacité d’un indicateur dépend de sa capacité à répondre à la question que l’on se pose et à refléter la réalité mais aussi de sa simplicité d'acquisition et de compréhension.

Les indicateurs mobilisés dans la méthode SALT (exemple)

Dans SALT, nous souhaitions répondre à la question : quelle intégration des circuits courts sur leur territoire ? L’un des mémoires SALT (DENECHERE F., 2008) a permis de composer six indicateurs pour aborder et décrire les circuits courts selon trois axes : "proximité géographique", "intermédiaires", "organisation"...

- L'indicateur "**proximité du producteur"** dépend de la distance au point de vente modulée par la rareté du produit sur le territoire.
- L'indicateur "**proximité du consommateur"** dépend de la distance au point de vente modulée par l'ampleur du déplacement (double emploi du déplacement, co-voiturage).

Axe proximité géographique

- L’indicateur **"intermédiaires"** dépend du nombre d’intermédiaires et de l'adhésion de chacun au dispositif
- L'indicateur **"lien social"** est déterminé principalement par la transparence du système.
- L'indicateur **"richesse de l’offre"** est déterminée par le nombre d’articles issus de circuits courts et de circuits longs proposés par le dispositif.

Axe intermédiaires

- L’indicateur **"effet système"** est déterminé par le nombre de producteurs dans le dispositif, la plus ou moins grande insertion des consommateurs dans d’autres circuits courts.

Axe organisation

Chacun de ces indicateurs se situe sur une échelle de 0 a 3, construite de manière à discriminer du mieux possible les dispositifs. Les valeurs n’ont pas de sens dans l’absolu, c’est l’écart entre les différents dispositifs et les différents critères qui importe, l’objectif étant une lecture qualitative comparée des dispositifs. La lecture des scores obtenus peut se faire sur un diagramme radar.

Un contexte social, historique, spatial

La réalité foisonnante et polymorphe des circuits courts prend du sens si on la présente dans le contexte d'un changement en train de se produire :

- ***Du point de vue social et historique :*** il s'agit parfois de dispositifs anciens, qui perdurent en évoluant, comme des marchés de plein-air. Au contraire, il peut s'agir de formes émergentes fondées sur des liens entre producteurs et consommateurs complètement nouveaux, comme dans certaines AMAP (Assocations pour le maintien d'une agriculture paysanne). Entre ces extrêmes, cohabitent toutes sortes d'hybridations entre des dispositifs traditionnels et innovants. En témoignent par exemple les magasins de producteurs, la vente de produits sur internet, l'approvisionnement de produits locaux en restauration collective…
- ***Du point de vue spatial :*** certains dispositifs mobilisent une population (producteurs et consommateurs), plutôt rurale, qui a toujours privilégié les circuits locaux, comme c'est le cas pour les marchés. D'autres dispositifs créent de nouvelles modalités liant l'urbain à l'urbain (comme les jardins collectifs en ville), ou le rural à l'urbain dans un territoire péri-urbain.

Des indicateurs pour observer les circuit courts

Pour mesurer l'impact de ces formes variables de circuits courts, il est utile de se doter de grilles de lecture choisies explicitement et de focaliser sur les dimensions qui ont le plus de sens. Pour cela, on choisit des indicateurs. Quand ils n'existent pas, il faut les bâtir de toutes pièces. Ces derniers sont replacés dans trois domaines principaux :

Dans le domaine économique :
C'est l'espace dans lequel il est le plus facile de bâtir des indicateurs : dans ce domaine, les chiffres règnent, et une longue expérience de construction d'indicateurs en général peut servir de source d'inspiration. Guidée par des préoccupations pédagogiques, la recherche-action SALT a principalement approfondi trois indicateurs économiques : le chiffre d'affaires, le nombre d'emplois et la part de la consommation en circuits courts dans la consommation alimentaire du territoire.

Dans le domaine environnemental :
C'est un domaine dans lequel la construction d'indicateurs est en pleine effervescence, afin de mettre en évidence l'intérêt des circuits courts. En pratique, il s'agit d'essayer d'évaluer leur impact sur les économies de matières et d'énergie. Toutefois, les méthodes envisagées pour le moment (analyse du cycle de vie, empreinte écologique, food miles…) restent complexes et difficiles à manier, quoique intéressantes. Des travaux exploratoires ont été réalisés dans le cadre de SALT et se poursuivent pour approfondir ce domaine très important (voir "en savoir +").

Dans le domaine socio-territorial :
Là encore, l'évaluation de la réalité par des indicateurs est délicate : appréhender les effets de réseaux, les impacts de modalités sur un territoire pose le problème de l'échelle de mesure, de recueil de données, d'interactions très complexes entre de nombreux phénomènes… Même si quelques travaux (CROC, COXINEL) ont été réalisés, les propositions méthodologiques restent encore rares.

Pistes pour poursuivre
Afin de contribuer à cette réflexion sur la construction de batteries d'indicateurs permettant d'embrasser les caractéristiques et les effets des circuits courts, les pistes suivantes ont été proposées dans le cadre de SALT. Elles peuvent fournir une base pour de prochains travaux :

- **Effet directs** : part du prix du produit vendu revenant aux producteurs, coûts de transport et de transformation pour l'exploitation ramené au chiffre d'affaires, moyenne des aires de consommation des points de vente/chiffre d'affaires du point de vente, aire d'approvisionnement des points de vente/chiffre d'affaires du point de vente...
- **Effets coopératifs et sociaux :** utilité sociale, régularité des ventes, diversification de la clientèle et des circuits de distribution, possibilité de discussion entre producteurs et consommateurs lors de l'échange...
- **Effets induits** : diversité de l'offre des produits, complémentarité entre producteurs, valorisation du territoire (correspondance du produit aux particularités locales d'ordre culturel, historique et agronomique), taux de subvention, autonomie de l'exploitation...

en savoir +

> DENÉCHÈRE F., 2007, Repères pour une approche économique des circuits courts dans leur territoire : Concepts et méthodes pour leur compréhension et évaluation

> PEREZ ZAPICO B, 2008, Une évaluation de l'impact du transport dans l'alimentation – comparaisons entre circuits courts et circuits longs du Pays de Dinan

>FRCIVAM Bretagne, 2009, Les circuits courts en Bretagne

Les 4 grandes étapes du diagnostic SALT

Le tableau ci dessous propose une vision synthétique des 4 étapes. Mobilisant une personne à temps plein, le diagnostic SALT va s'étaler sur environ 6 à 9 mois.

Étapes	Contenu	Durée indicative	Production
Étape 1 Diagnostic alimentaire	Recherche bibliographique et connaissance alimentaire du territoire Définition de bassin alimentaire	1,5 à 2 mois	Note de description du contexte alimentaire du territoire Carte des bassins alimentaires du territoire
Étape 2 Recensement	Recensement des dispositifs sur la ou les zones d'études	2 à 3 mois	Liste des dispositifs par modalités présentes sur la ou les zones d'études Carte des dispositifs sur le territoire
Étape 3 État des lieux	Qualification des modalités identifiées	1,5 à 2 mois	Évaluation socio-économique des modalités
Étape 4 Observatoire	Détermination d'une lecture dynamique d'indicateurs de suivi Organisation de l'information Gouvernance de l'observatoire	1 à 2 mois	Cahier des charges d'un observatoire

Le diagnostic SALT : un travail collectif à organiser

Le diagnostic sera réalisé par un agent de développement. La structure peut faire appel à des stagiaires de niveau master/ingénieur, de formation agri/agro, développement local dans le cadre de son mémoire de fin d'études. Pour comprendre la dynamique des territoires, des compétences en géographie et en sociologie seront nécessaires.

Il est conseillé de constituer un comité de pilotage du diagnostic SALT. Il est alors intéressant que toute la diversité des acteurs concernés par les circuits courts y soit représentée.

Un comité technique suivra plus particulièrement le déroulement du diagnostic. Il est important d'associer au moins un chercheur qui pourra apporter son appui méthodologique. Ce comité technique pourra se réunir environ toutes les 5 semaines et sera composé au minimum de 3 personnes (responsable du maître d'ouvrage, réalisateur du diagnostic, chercheur, partenaires techniques). Il cadrera l'avancée du diagnostic et facilitera l'accès aux informations qui sont souvent dispersées. La participation active de la collectivité locale est un gage de réussite.

Ce diagnostic permet de construire une vision commune entre les interlocuteurs aux visions souvent différentes.

2/ La méthode d'observation

L'originalité de la méthode développée par le projet SALT est d'observer les circuits courts sous l'angle de leurs modalités. A cette fin, elle propose de réaliser sur un territoire un diagnostic SALT. Ce dernier a pour objet de préfigurer un observatoire des circuits courts, en définissant un cahier des charges.

La finalité est :

- d'observer la dynamique territoriale des circuits courts alimentaires et de s'approprier le contexte territorial pour élaborer un projet partagé sur le territoire.
- de cerner le potentiel de développement des circuits courts alimentaires sur la base d'une évaluation de leurs impacts socio-économiques.

Les observations se basent sur :

- Un territoire cohérent avec les habitudes d'achat alimentaire des habitants. Le territoire est défini comme espace de mobilisation des acteurs (voir p 3).
- Une entrée par les dispositifs pour la prise en compte des achats ou la distribution de denrées alimentaires réalisées sur le territoire, ce qui signifie que le champ d'étude peut couvrir des unités de production situées en dehors.
- Un cumul des chiffres obtenus au niveau de chaque modalité, ceux-ci étant eux-mêmes le résultat d'une addition de données, dispositif par dispositif.
- Une collecte des données au niveau de chaque dispositif pour éviter les doubles comptes (par exemple dans une exploitation agricole, seule la vente directe à la ferme va être relevée).
- Une évaluation des données économiques à partir des comptabilités centralisées ou sur une fourchette argumentée. La méthode SALT se concentre pour l'instant sur deux indicateurs économiques, tout à fait sommaires, mais essentiels avant d'aller plus loin : le chiffre d'affaires des dispositifs de circuits courts et l'emploi généré ou soutenu par ceux-ci. Mais ces deux seuls indicateurs ne suffisent pas à traduire l'ensemble des impacts des circuits courts.

Chaque évaluation fait l'objet d'un contrôle de cohérence, fondé sur la confrontation des observations et des dires d'acteurs, faute de références consolidées sur les circuits courts. Une grande modestie est requise quant à la diffusion des analyses. Des données nationales sont en cours d'élaboration notamment dans le cadre d'études coordonnées par l'INRA SAD sur les fruits et légumes et les produits laitiers. En tout état de cause, l'acquisition de références sur le chiffre d'affaires est un sujet délicat.

Le tableau ci-contre présente les quatre grandes étapes de réalisation du diagnostic SALT. Ces étapes sont développées ci-après.

en savoir +

> RRF animation référentiel
www.reseaurural.fr/agriculture_et alimentation

Les variables du diagnostic alimentaire

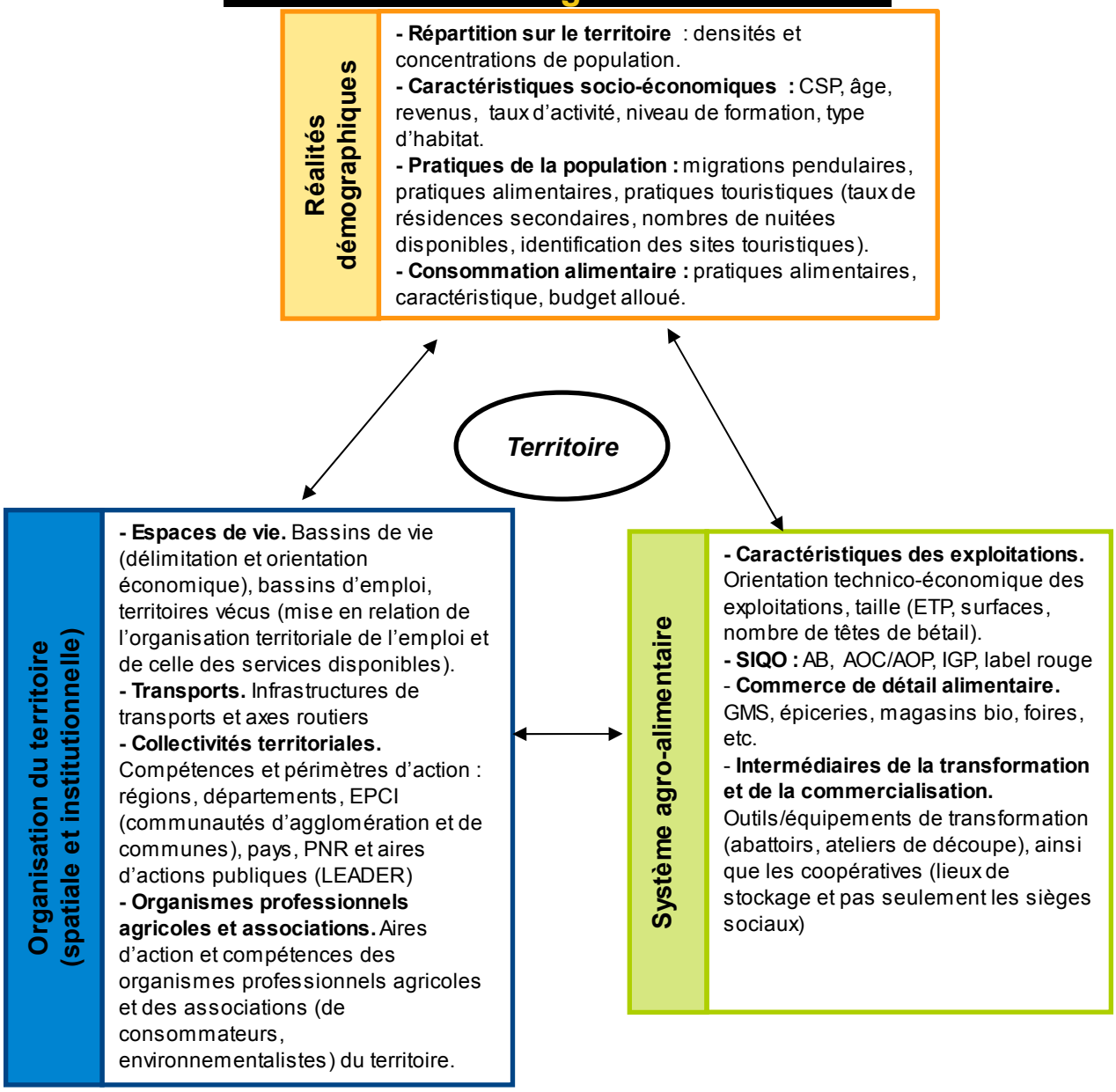

S'appuyer sur l'existant

Des synthèses peuvent déjà avoir été réalisées par divers acteurs sur le territoire considéré (chambres consulaires -CCI, CM, CA- services déconcentrés de l'Etat -DRAAF), elles peuvent servir de base au diagnostic !

Certes, ces documents n'abordent pas nécessairement toutes les dimensions pertinentes à connaître pour travailler sur les circuits courts et s'attachent à un périmètre qui ne correspond pas forcément au territoire appréhendé. Néanmoins de nombreuses informations y sont déjà rassemblées. Elles peuvent constituer une première analyse intéressante, qui fera gagner du temps.

Peuvent ainsi être étudiés :

- les Documents Régionaux de Développement Rural (DRDR - partie "Diagnostic et enjeux") rédigés par les Conseils régionaux et l'Etat dans le cadre du PDRH .
- les sites internet des Conseils généraux ;
- les Chartes des Parc naturels régionaux (partie « Diagnostic et enjeux ») ;
- les programmes européens d'action Leader (partie « Diagnostic et enjeux »).
- les documents d'urbanisme (SCOT...)

Étape 1 : Diagnostic alimentaire

Avant de se pencher sur le nombre de dispositifs, il est important d'observer le contexte dans lequel ils s'insèrent. Portés par des acteurs multiples, les circuits courts sont en effet étroitement ancrés au territoire par leurs objectifs et leur existence même, s'appuyant sur des réalités socio-économiques, démographiques ou logistiques. L'étape 1 consiste en la réalisation d'un diagnostic alimentaire du territoire. Il s'agit de resituer l'alimentation comme un levier de développement du territoire parmi d'autres. Les éléments à prendre en compte sont nombreux, des habitudes de consommation alimentaire au réseau de transport, en passant par les réalités du secteur agricole ou encore la répartition de la population.

Le schéma ci-contre présente l'ensemble des variables à considérer pour mieux comprendre comment s'articulent et s'organisent l'agriculture et l'alimentation sur le territoire. Il permettra d'organiser la recherche bibliographique et la rédaction du diagnostic alimentaire. Cette réalité alimentaire complexe, peut être approchée via différentes sources d'information :

INSEE : www.insee.fr ; DATAR : www.territoires.gouv.fr ; CREDOC : www.credoc.fr
Veille Info Tourisme : www.veilleinfotourisme.fr

Agreste : www.agreste.agriculture.gouv.fr ; Agence bio : www.agencebio.org ; FRAB : www.agrobio-bretagne.org ;
INAO : www.inao.gouv.fr ; Chambre d'agriculture : www.synagri.bretagne.org
DRAAF, alimentation , www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr

DATAR : www.territoires.gouv.fr ; Ministère intérieur : www.interieur.gouv.fr ;
DREAL : www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr ; Reseau leader France : www.una-leader.org
Chambre d'agriculture, CIVAM : www.civam.org ;réseau INPACT : agricultures-alternatives.org ,
CUMA : www.cuma.org , FNPNR : www.parcs-naturels-regionaux.fr

L'Observatoire des Territoires (DATAR) donne accès à une sélection d'informations territoriales produites par les organismes publics. Une sélection interactive des indicateurs et zonages permet de les traduire graphiquement sur une carte de France avec la possibilité de faire un zoom sur le territoire. Ces cartes sont exportables sous forme de fichiers au format .pdf.

Les données à mobiliser au cours de cette première étape sont de nature diverses, tant quantitatives (statistiques, indicateurs) que qualitatives. Elles peuvent donc être présentées sous différentes formes (tableaux synthétiques, rapport d'études, cartes). C'est l'ensemble de ces sources qu'il faut utiliser ici ! Il faudra organiser les données pour relever les dynamiques en cours et bien noter les dates, les fréquences de mises à jour ou leur échelle de construction qui peut varier d'un organisme à l'autre.
En plus de donner une connaissance alimentaire du territoire, cette étape 1 permet d'insérer le territoire dans son contexte (contexte national, réalités dans le reste du département et/ou de la région, etc.)

Dans la perspective des étapes suivantes, cette étape 1 permet :

- d'identifier des territoires plus restreints (ou zones d'études), au sein du périmètre d'action, présentant des caractéristiques tout à fait particulières. Ils seront cohérents en terme de consommation et de production alimentaire. Entamer une démarche d'observation des circuits courts sur l'un de ces zones d'études permet de tester des hypothèses claires au regard des caractéristiques du territoire et d'établir par la suite des comparaisons constructives. Par exemple, le Pays du Centre Ouest Bretagne, entité définie sur des considérations politiques et presque aussi grand qu'un département, ne semble pas, selon nos observations, une échelle adéquate pour observer les circuits courts.
- de mesurer la diversité des initiatives de circuits courts. Cela se traduira par des entretiens exploratoires auprès de quelques personnes ressources des circuits courts. Il existe des modalités très représentées sur des territoires liées à une caractéristique propre. Par exemple, l'autoconsommation dans le cercle familial ou amical est une pratique très courante dans certains territoires où la moitié des volumes traités par les abattoirs sont issus de particuliers.

A noter qu'il est intéressant de présenter votre diagnostic alimentaire à une personne ressource vivant sur le territoire depuis plusieurs années. Il pourra confirmer l'identification de zones d'études.

Le recensement (étape 2) et l'état des lieux (étape 3) se réalisent ensuite sur une ou des zones d'études.

en savoir +

>CREDOC, 2006,2007,2008, baromètre

Liste des modalités de circuits courts

issue du Recensement général de l'agriculture (RGA) 2010

Vente directe	
Vente à la ferme	Panier, cueillette à la ferme, marché à la ferme
Vente en marchés	Plein air, de producteurs
Vente collective	Point de vente collectifs ou panier collectif
Vente en tournée ou à domicile	Porte à porte
Vente par correspondance	Internet, voie postale
Vente organisée à l'avance	Association pour la maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) , panier mono produit, groupements d'achat
Vente en salon ou foire,	Événement commercial ou culturel, festival
Autre vente directe avec un seul intermédiaire	
Restauration commerciale	Traditionnelle, privée
Restauration collective	Établissements scolaires, maison de retraite, restaurant inter-administratif et inter entreprises
Commerçant détaillant	Boucher, épicier de quartier, e commerce....
Grande et Moyenne Surface	
Autre forme de circuits courts	

Une définition plus précise de ces modalités est disponible dans le numéro spécial TRI *"longue vie aux circuits courts"*, dossier n°313, 2006 http://www.transrural-initiatives.org/?s=longue+vie+aux+circuit+courts

Complémentarité des modalités au niveau des territoires

La présentation par modalités ne doit pas faire oublier la dynamique systémique au niveau du territoire issue des pratiques des producteurs et des consommateurs.

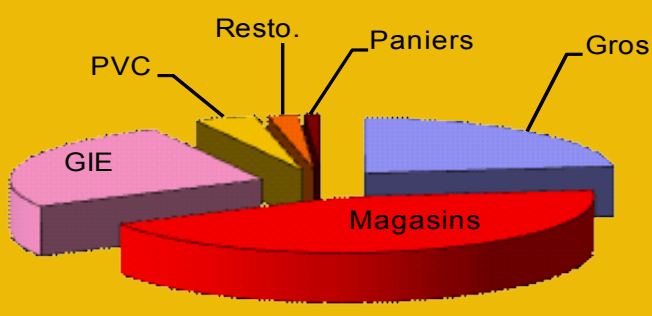

< MISE EN MARCHÉ D'UN MARAÎCHER :
6 MODALITÉS COMPLÉMENTAIRES UTILISÉES
(NB : PVC = points de vente collectifs)

Les producteurs en circuit court mobilisent au moins 3 modalités.

Par exemple(ci-dessus), un maraîcher ayant participé à la recherche action SALT mobilise 6 formes de mises en marché complémentaires.

Les consommateurs mobilisent également des modalités différentes selon leurs motivations. Même si le goût et la fraîcheur puis la relation avec le producteur arrivent en tête, des motivations secondaires se déclinent en fonction des modalités (schéma ci-contre).

Le consommateur de "modalité type" n'existe pas.

MOTIVATIONS DES CONSOMMATEURS SELON LES MODALITÉS SOLLICITÉES

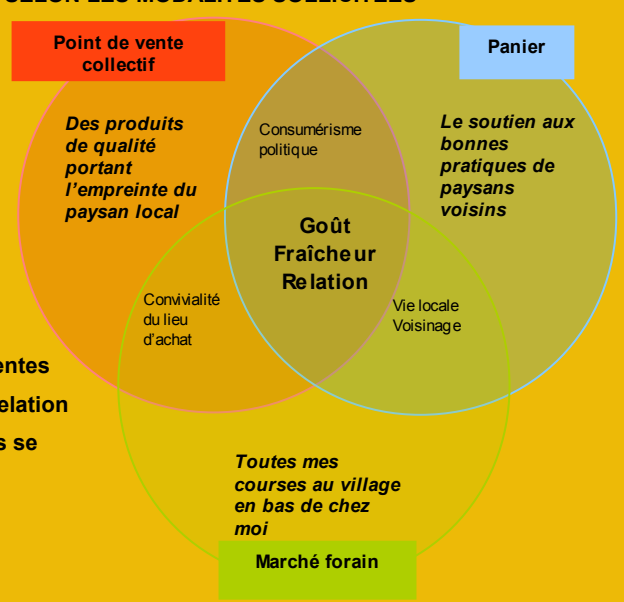

Étape 2 : Recensement des dispositifs

Par modalités et sur zones d'études, le recensement consiste à identifier les différents dispositifs. Le mode opératoire est détaillé pour 6 types de modalités courantes dans la partie 3.
Le recensement général agricole 2010 (réalisation de septembre 2010 à avril 2011) comporte pour la première fois dans son questionnaire des items approfondis sur les circuits courts. La liste des modalités ci-contre nous servira de base pour organiser le recensement des dispositifs. Cette liste balaye les principales modalités de circuits courts présentes sur un territoire. Elle comprend deux parties : la vente directe avec un lien direct du producteur au consommateur et la vente indirecte avec un intermédiaire.
Cette étape peut s'avérer très gourmande en temps. En proposant un recensement sur une, voire deux zones d'études, l'ensemble des modalités peut alors être balayé sur 1,5 à 2 mois. La précision dépendra des données disponibles et des enjeux locaux. Il convient de mobiliser le comité de pilotage ou le comité technique sur le choix de l'étendue des zones d'études ou du spectre des modalités étudiées.
Si pour des raisons institutionnelles, une zone d'études large (de type département) est choisie, nos observations montrent qu'un total de trois modalités étudiées constitue un maximum. Le résultat de cette étape 1 sera un tableur. Chaque onglet reprend une modalité avec la liste des dispositifs. Une carte pourra utilement synthétiser ce recensement.

Étape 3 : État des lieux

Sur la base du recensement, l'état des lieux va consister en l'analyse socio-économique de chacune des modalités, celles-ci étant elles-mêmes le résultat d'une addition de données, dispositif par dispositif.
Le mode opératoire est également détaillé pour 6 types de modalités courantes dans la partie 3.
Dans de nombreux cas, très peu d'informations sont disponibles sur les caractéristiques socio-économiques des circuits courts alimentaires. La modestie est de mise. La finalité est de déterminer des informations simples à observer et à suivre dans le temps afin d'évaluer un potentiel de développement des circuits courts. Nous ne sommes pas dans une démarche de recherche de résultats statistiques précis qui serait trop gourmand en temps et en moyens humains.

En Bretagne, nous nous sommes appuyés sur des données recueillies par la FRAB dans le cadre de son observatoire sur l'agriculture biologique. Même si elles ne concernent que les producteurs en agriculture biologique et uniquement sur les déclarations des producteurs, elles ont l'avantage de provenir d'un très bon retour d'enquête (près de 55 %).
En complément de rares références existantes, une ressource souvent utilisée est le "dire d'experts", propos d'acteurs qui ont un recul important concernant leurs pratiques et qui sont insérés dans les réseaux des circuits courts. Les plus expérimentés sont souvent motivés pour faire partager leur savoir.
Un indicateur particulièrement pédagogique est le pourcentage de consommation alimentaire en circuits courts sur un territoire. Pour le construire, nous faisons le rapport entre le chiffre d'affaires total de consommation alimentaire et le chiffre d'affaire des circuits courts. En France, la consommation alimentaire des ménages est estimée à 2200 euros par personne et par an (source CREDOC). Nous pouvons illustrer ce mode de calcul sur Rennes Métropole. La consommation alimentaire des 388 000 habitants de Rennes Métropole est évaluée à 854 millions d'euros (2200 euros/ personne/an). Le chiffre d'affaire des circuits courts est estimé de 12 à 20 millions, soit 1,4 % à 2,4 % (voir p 12), ce qui représente par personne 30 à 50€ de dépenses annuelles.

en savoir +

> Baromètre de l'alimentation, étude CREDOC pour le ministère de l'alimentation, 2006, 2007, 2008

> PSDR Coxinel, Observer les circuits courts pour accompagner leur développement régional, Cahier de l'observatoire Coxinel, mars 2010

> FRAB, 2009, Observatoire de la vente en circuits courts en produits biologiques

Étape 4 : Préfiguration d'un observatoire

L'état des lieux a permis de réaliser un point zéro. Sur cette base, il est intéressant d'actualiser et de suivre la dynamique de circuits courts. Nous pouvons ainsi établir un cahier des charges qui préfigure un observatoire territorial des circuits courts. Le cahier de l'Observatoire Coxinel n°3 apporte des précisions sur la nature et les finalités d'un tel outil.

Un exemple de cahier des charges d'observatoire est présenté en page 23.

Quelques résultats

- **Amélioration et partage de la connaissance des circuits courts /**
  Sur Rennes Métropole, le diagnostic SALT s'est inscrit dans la dynamique du Plan Local de l'Agriculture initié par la collectivité. Les éléments d'évaluation socio-économique permettent aux acteurs locaux et notamment aux élus de mieux comprendre la dynamique des circuits courts. Ce travail a contribué à un état des lieux des dispositifs des circuits courts et à l'édition d'un dépliant. Nous avons pu balayer une grande diversité de modalités. Sur cette base, un cahier des charges d'un observatoire est en cours d'étude (voir p 23).

- **Contribution à la réflexion stratégique des collectivités à divers degrés d'avancement /**
  Soit au stade de l'élaboration de politiques locales (Rennes Métropole, Pays de Dinan), soit dans la collecte et l'interprétation des données (Pays du Centre Ouest Bretagne), soit dans la phase amont de réflexion. Sur le Pays de Dinan, le diagnostic SALT a permis de réaliser un recensement des dispositifs et d'apporter des éléments méthodologiques au Conseil de Développement. Un cahier des charges a été défini pour réaliser une étude de faisabilité. Les acteurs sont mobilisés et des projets sont en cours d'élaboration.

- **Évaluation du potentiel des circuits courts /**
  Nous évaluons de 1,4 % à 2,4 % la consommation alimentaire en circuits courts sur le territoire de Rennes Métropole. En la rapprochant d'autres analyses similaires qui situent ce chiffre au environ de 3 %, nous pouvons estimer une marge de progression de développement. Le frein principal est l'inadéquation entre offre et demande sur le territoire, avec dans la plupart des cas un déficit d'offre constaté dans beaucoup de territoires. Les leviers pour développer les circuits courts semblent plus du côté de l'installation de nouveaux producteurs que de la reconversion d'exploitations en circuits longs.

- **Construction d'espace de concertation entre acteurs /**
  Le projet SALT permet de réunir des chercheurs, des agriculteurs, des agents de développement et des agents des collectivités territoriales de façon régulière au sein du comité de pilotage. Dans le prolongement, les Assises bretonnes de la vente directe "Circuits courts & territoires" en avril 2010 à Rennes et leurs 280 participants témoignent d'une attente forte pour un espace de connaissances et de rencontres sur ce thème.

- **Connaissance sur les circuits courts /**
  . Au moins 30 % des producteurs en circuits courts sont des agriculteurs biologiques sur les territoires pilotes de SALT contre 3 % globalement en Bretagne.
  . En 4 ans (2005-2009), le nombre de dispositifs collectifs en Bretagne a été multiplié par 4 (23 à 102 initiatives).
  . Nette prédominance de la modalité "marchés de plein- air"
  . Proposition de termes pour décrire les circuits courts alimentaires (voir Glossaire p. 3)

La méthode SALT à Rennes Métropole

La méthode SALT a été expérimentée sur 3 territoires pilotes dont Rennes Métropole, territoire péri-urbain de 400 000 habitants, est un des 3 sites pilotes choisis pour la mise au point de la démarche SALT. Selon nos estimations, les circuits courts représenteraient près de 1,4 à 2,4 % de la consommation alimentaire sur Rennes Métropole et au moins 263 emplois.

Modalité	*Valeur des ventes en millions d'€uros*	*Part dans les ventes en circuits courts*	*Nombre d'emplois*
Marchés de plein-air	**4,5 à 10**	**39 % à 51 %**	**110 à 230**
Points de vente collectifs	**2,7**	**14 % à 23 %**	**60**
Vente à la ferme	**1,2 à 1,6**	**8 % à 10 %**	**15 à 30**
Paniers	**0,5**	**Environ 3 %**	**8**
Restauration collective	**0,2 à 0,3**	**Environ 2 %**	**5**
Autres formes (redressement)	**2,9 à 5,0**	**25 % (par construction *)**	**65 à 110**
Total	**12 à 20**	**100 %**	**263 à 445**

**Données FRAB (Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne) : la vente en circuits courts en Bretagne, 2007, actualisées en 2009.*

Méthode SALT :
Illustration et enseignements méthodologiques

Le diagnostic SALT a été réalisé sur trois territoires pilotes bretons. Voici les enseignements méthodologiques et les résultats que l'on peut attendre de cette démarche.

Dans le cadre d'un processus itératif, la méthode SALT est issue d'expérimentation et d'études sur trois territoires pilotes illustrant trois facettes du contexte breton : Rennes Métropole (péri urbain), Pays de Dinan (littoral et rural), Pays du Centre Ouest Bretagne (rural). Les principaux enseignements méthodologiques sont les suivants :

- ***Analyser des effets systémiques des circuits courts***. Nous avons exploré des grilles de lecture des SALT avec également l'analyse de la répartition spatiale en fonction des dispositifs (voir article SALT "les circuits courts alimentaires, bien manger dans les territoires"). Nos observations montrent que les effets systémiques entre les modalités ne se font sentir qu'à partir d'un certain seuil de développement des circuits courts. Dans quelques territoires, où l'offre peut être plus importante que la demande, il peut exister un sentiment de concurrence entre les acteurs des circuits courts « je ne veux pas aller le concurrencer sur son marché ». Les effets systémiques s'en trouvent amoindris.
- ***Définir le territoire par la connaissance des dynamiques des bassins de consommation alimentaire***. Les interrelations entre les dispositifs considérés comme « les arènes de l'échange » définissent la zone d'étude. Avec une approche territoriale des circuits courts, nous changeons de perspective : le territoire est considéré comme un espace de rencontre entre consommation et production alimentaire. Il est ainsi fondamental de réaliser un diagnostic alimentaire pour des zones d'étude au sein du territoire administratif (Pays, Communauté d'agglomération, PNR...). C'est sur la base de zones d'étude que nous pouvons analyser les dynamiques de bassins alimentaires.
- ***Envisager le diagnostic SALT comme un outil de partage de connaissances et d'expériences entre les acteurs locaux et de définition d'actions publiques***. A partir de données souvent inexistantes ou très partielles sur les circuits courts, il s'agit de partager avec l'ensemble des acteurs du territoire un premier niveau de connaissance. Le diagnostic SALT est processus de mobilisation des acteurs locaux. Les évaluations permettent de partager les données et de construire un espace d'élaboration d'actions publiques.
- ***Observer les circuits courts selon deux échelles***. Le niveau régional permet d'observer l'évolution des modalités les plus innovantes (vente collective, commerçant détaillant par internet). Le niveau local permet de relever la diversité des dispositifs de circuits courts, leurs poids relatifs et leurs interrelations.

Limites de la méthode

Le diagnostic SALT permet de réaliser une évaluation globale l'impact socio-économique des circuits courts, souvent peu précise. Ce n'est pas un outil statistique mais la préfiguration d'un observatoire, c'est à dire un outil de suivi mais également un espace de concertation entre les acteurs.

Cette méthode définit des zones d'études ne correspondant pas forcement aux territoires administratifs. Des extrapolations sur l'impact des circuits courts alimentaires sur le territoire administratif sont souvent délicates.

Cette méthode explore actuellement un nombre insuffisant d'indicateurs. Des compléments dans le domaine environnemental permettront de préciser cette dimension fondamentale. D'autres travaux dans le cadre du PSDR LIPROCO ou PSDR COXINEL traitent de l'évaluation d'autres impacts (intégration territoriale, temps de travail....).

D'autres études d'évaluation socio-économique ont lieu sur des modalités mais souvent dans un cadre analytique en ciblant une à trois modalités comme par exemple dans le Gard et le département de l'Aude.

Les autres évaluations socio-économiques sur les circuits courts se font à partir du siège d'exploitation notamment à travers l'observatoire des circuits courts en bio en Bretagne, des études en Hautes Pyrénées (voir en savoir +).

en savoir +

> FRAB, 2009, Observatoire de la vente en circuits courts en produits biologiques

> Cahier de l'observatoire CROC/ COXINEL http://psdr-coxinel.fr

> Chambre Régionale d'Agriculture Languedoc Roussillon, Trajectoire, 2008, les circuits courts de commercialisation, un secteur d'activités en pleine croissance

> Chambre d'agriculture 65, 2008, Synthèse les circuits courts de commercialisation, un secteur en plein croissance

> La vente en circuit court dans les Hautes Pyrénées, compte-rendu d'enquête 2007

PAYSAN-BOULANGER : UNE ACTIVITÉ SOUVENT LIÉE À PLUSIEURS MODALITÉS CIRCUITS COURTS ALIMENTAIRES.

Repères méthodologiques

pour chaque grande modalité de circuits courts

Dans les pages suivantes, pour chaque modalité décrite, les repères méthodologiques seront présentés en 4 volets :

- **Recensement >** précisions sur les ressources à mobiliser pour faciliter le recensement des dispositifs par modalité. Les données sur le territoire sont souvent absentes ou très éparses. Il n'existe pas de lieu centralisé pour recenser des dispositifs de circuits courts. De plus, la dynamique de développement des circuits courts est très récente et très évolutive.
- **État des lieux >** proposition d'éléments pour analyser les données du recensement et pour renseigner les indicateurs "chiffres d'affaires"et "nombre d'emplois".
- **Limites >** précisions sur les limites des repères méthodologiques présentés. Cette démarche reste une approche très globale. Il ne s'agit pas ici d'atteindre l'exhaustivité et la précision statistique. Le chiffre d'affaires est un sujet délicat et la collecte d'informations s'apparente parfois à la transmission de données clients.
- **Perspectives >** première capitalisation des travaux SALT. Nous n'avons pas la prétention de transmettre une solution clef en main, mais plutôt une base de réflexion qui pourra permettre d'améliorer la prise en compte des circuits courts dans le développement des territoires. Nous présenterons des perspectives d'amélioration et les pistes issues d'autres travaux.

3/ Guide de terrain - repères méthodologiques

Après la description de la méthode générale d'observation SALT dans la partie 2, cette partie 3 détaille les modes opératoires des étapes 2 et étape 3, et ce, dans chacune des 6 modalités courantes de circuits courts alimentaires.

Pour chacune de ces modalités, est donc présentée ici la méthodologie appliquée :

- pour recenser les dispositifs (étape 2)
- pour analyser l'impact socio-économique des circuits courts à l'échelle des territoires en déterminant le chiffre d'affaires et le nombre d'emplois pour chaque modalité. (étape 3).

Les modalités sont présentées dans l'ordre suivant :

- les marchés de plein air
- la vente à la ferme
- la vente collective
- les commerçants détaillants
- la vente organisée à l'avance
- la restauration collective et commerciale.

Dans chaque cas, sont également détaillées les limites et les perspectives de cette approche.

Nous avons distingué deux grands types de modalités pour déterminer le chiffre d'affaires et le nombre d'emplois :

- modalités avec une estimation argumentée : marché de plein air, vente à la ferme. Les données concernant le chiffre d'affaires sont évaluées avec le détail des calculs d'une hypothèse haute et basse. Nous obtenons des fourchettes de chiffres d'affaires et d'emplois parfois larges[2]. Par exemple, nous avons listé 11 facteurs influençant le chiffre d'affaire d'un marché. Une estimation globale argumentée est préférable à une absence de données.
- modalités avec comptabilité centralisée : vente collective, commerçant détaillant, vente organisée à l'avance, restauration collective et commerciale. Les données concernant le chiffre d'affaire sont facilement centralisées. Leur accessibilité dépend de la confiance qu'ont les acteurs des circuits courts pour fournir leurs éléments comptables.

en savoir +

> CARDONA A.2007, La diffusion des circuits courts alimentaires : expression d'un changement dans le secteur agricole

> DENÉCHÈRE F., 2007, Repères pour une approche économique des circuits courts dans leur territoire : Concepts et méthodes pour leur compréhension et évaluation

> PEREZ ZAPICO B., 2007, Le marché de Saint Pern : une offre alimentaire en milieu rural a l'initiative d'un groupe de producteurs

> SPANU A., 2008, La pratique des circuits courts par les agriculteurs favorise-t-elle l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement?

> BARTASSOT T., 2009, Évaluation de l'offre de produits alimentaires en circuits courts alimentaires sur le Pays du Centre Ouest Bretagne

> MOIZIÉRE X.,2007, Les circuits courts alimentaires à Rennes Métropole

> NAMHIAS P., 2009, Préoccupations des collectivités locales sur les circuits courts alimentaires,

2 : En Bretagne, l'observatoire des producteurs bio en circuits courts distingue deux catégories :
. les "occasionnels" :
moins de 25 % du chiffres d'affaires en circuits courts majoritairement des productions en viande,
. les "spécialisés" représentant les 2/3 des producteurs en circuits courts:
plus de 75 % du chiffres d'affaires en circuits courts majoritairement en légumes et multiproduction.

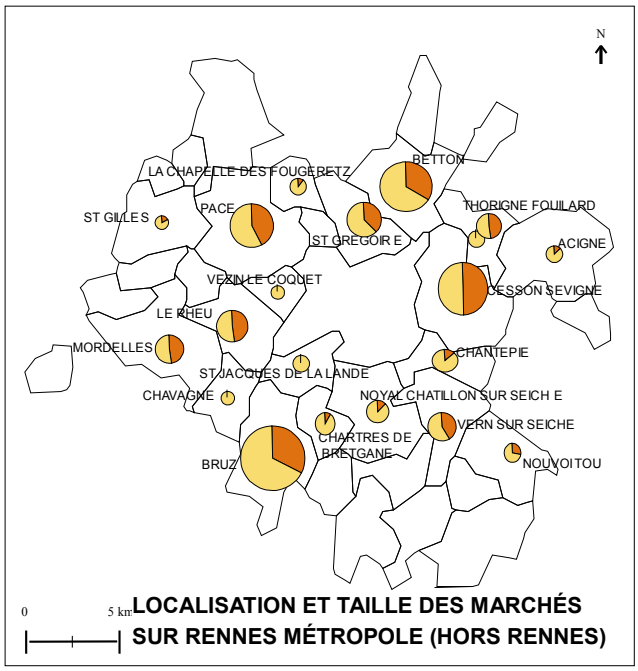

LOCALISATION ET TAILLE DES MARCHÉS SUR RENNES MÉTROPOLE (HORS RENNES)

Les marchés à Rennes Métropole

34 marchés ont été recensés sur Rennes Métropole en 2007 contre 31 en 2001. Ils ont fait l'objet d'une géographie de marchés. Nous sommes partis d'une étude réalisée en 2001 sur ce territoire. Sur 7 marchés créés entre 2001 et 2007, 4 ont été des marchés du soir (vendredi et mercredi) et 2 marchés en matinée ont disparu. Nos observations sur ce territoire montrent que plus le marché est petit plus la part d'étals en circuits courts est faible. Les jours les plus sollicités sont le mercredi, le vendredi et le samedi. Le placier est une personne clef. Il attribue les places et collecte les droits de places. Il sera donc la personne à contacter pour avoir des informations sur la dynamique du marché en terme de fréquentation et de variation du nombre de producteurs.

Une grille de la géographie de marché

Marché : Date : Météorologie : Événement :

Étals	Étals produits (1)	Origine Code Postal (2)	Production(3)	Produits artisanaux/ transformés (3)	Revente (3)	Signe qualité (4)	Nombre marchés (5)	Coordonnées/ Remarques
1								
2								

(1) : alimentaire : (fruits et légumes, produits laitiers, viande, pain,autres), non alimentaire (manufacturier, fleuriste , autres) ;

(2) : origine géographique de l'étal si possible code postal;

(3) : Qualité du commerçant non sédentaire, Mettre un pourcentage estimé entre production, artisanat et revente ;

(4) : SIQO, agriculture durable (voir étape 1 p9) ;

(5) : nombre de marchés hebdomadaires réalisés.

Les géographies de marché sont compilées dans un tableur pour déterminer le chiffre d'affaires des marchés de la zone d'étude. Nous pouvons également déterminer différents ratios : la part d'étals alimentaires, part d'étals en circuit court, part d'étals en label de qualité.

Données retenues à dire d'experts pour un territoire

Les références sur les marchés ne sont pas consolidées au niveau national. Les chiffres d'affaires sont obtenus à dire d'expert. Les producteurs sont questionnés sur la variation annuelle de leurs chiffres d'affaires au fil des mois (chiffre d'affaires par journée de marché sur les mois où il est le plus élevé et sur les mois où il est le plus faible). Une hypothèse haute et une hypothèse basse sont retenues. Les fourchettes sont très importantes et dépendent de la saisonnalité et de la diversité des pratiques. Cette fourchette se réduira sans doute avec la capitalisation de données. Le tableau ci-contre montre un exemple de données retenues sur un territoire pilote.

Productions	CA Hypothèse haute, en €, par semaine	CA Hypothèse basse, en €, par semaine
Légumes	610	325
Fruits	576	307
Produits laitiers	778	259
Viande	1442	576
Pain	403	134
Autres (6)	192	92

(6) Apiculteurs, conchyliculture, viticulteur récoltant

LES **MARCHÉS** DE **PLEIN AIR**

Recensement

La principale difficulté d'accès à l'information réside dans le fait que les sources de données sont rarement actualisées et que cette modalité est en pleine évolution. Les commissions communales (obligatoires) des marchés ne sont pas toujours très opérantes. Les marchés de début de semaine ont tendance à diminuer au profit des marchés de fin de semaine et plutôt en après-midi (16h-19h).

Les sources de recensement : Associations des marchés de France (www.marchedefrance.org), Préfectures, CCI, collectivités locales (liste de marchés), office de tourisme locale, départemental, organisations de producteurs (guides, dépliants).

Les informations concernant les marchés thématiques centrés autour des producteurs (marché bio, marché évènementiel, marché saisonnier, marché paysan), sont parfois publiées dans des brochures d'organismes touristiques, d'organisations agricoles, de collectivités territoriales.

La période d'enquête préférable coïncide avec les périodes de forte fréquentation (printemps/été). Une personne mobilisée pendant 1 mois peut enquêter environ 20 à 25 marchés. Il faut établir un planning des marchés (jours, horaires) avant enquête et compter en moyenne une demi-journée par marché. Enquêter en début de marchés, heure de plus faible affluence, sera préférable.

L'outil utilisé pour le recensement est la géographie de marché. Elle consiste à dénombrer les étals et à en caractériser la nature. Identifier la qualité des commerçants n'est pas toujours évident, des producteurs peuvent avoir d'autres produits que leur production. Il est important de noter des éléments de contexte (la météo, les évènements particuliers, date). Un exemple de grille de relevé est présenté ci contre. Nous obtenons ainsi une fiche d'identité du marché.

En complément, les producteurs peuvent répondre à un questionnaire de 15 minutes pour avoir des informations complémentaires à dires d'experts. Il s'agit notamment d'avoir des informations sur leur pratique du marché et des données sur le chiffre d'affaires (chiffre d'affaires moyen).

État des lieux

Le recensement permet de construire un tableur capitalisant les données des géographies de marchés. A chaque type d'étals, nous attribuons un chiffre d'affaires que nous multiplions par le nombre d'étals. Cela nous permet d'évaluer le chiffre d'affaire du marché. Nous avons estimé les chiffres d'affaires des différents étals à dire d'experts. Un exemple des références retenues est présenté ci-contre. Il est important de bien détailler les calculs.

Le nombre de semaine retenue est 52 pour les marchés hebdomadaires annuels.

Le nombre d'emplois est obtenu en appliquant une moyenne de 50 000 euros de chiffre d'affaires par emploi (source FRAB).

En Bretagne, la seule donnée capitalisée est le chiffre d'affaires moyen hebdomadaire : 340 euros (source FRAB).

Pour les marché thématiques, le chiffre d'affaires est sensiblement plus élevé.

Limites

Nos travaux ont identifié que 11 facteurs influencent le chiffre d'affaires du marché : la saison, la fréquence des marchés (hebdomadaire ou saisonnier), le type de marché (marché de producteurs, marché traditionnel...), le type de produits présents et la diversité, le territoire (rural/urbain), la zone de chalandise, l'historique du marché, le jour et l'heure du marché dans la semaine, le nombre d'étals, la météorologie et enfin l'expérience du producteur sur ce marché (ancienneté, comportement...).

L'identification des exposants en circuits courts est parfois délicate. De plus, certains d'entre eux ont parfois une partie en circuits longs pour compléter leur gamme. L'évaluation de la qualité de l'exposant est une source de variation. Évaluer le chiffre d'affaire des circuits courts sur les marchés reste donc une entreprise très difficile. Nous avons pu voir que le chiffre d'affaire pouvait varier du simple au double. Néanmoins, il est préférable d'avoir des fourchettes argumentées pour une modalité de cette importance plutôt qu'aucune donnée. Une grande modestie prévaut dans la diffusion des résultats.

Perspectives

Le marché représente la première modalité sur le territoire en terme de chiffres d'affaires. Nous pensons que des références capitalisées pourront améliorer la précision de l'évaluation du chiffre d'affaires et du nombre d'emplois.

en savoir +

> SCHMUTZ POUSSINEAU,A.-M, 2008, La vente directe sur les marchés, in G. MARECHAL les circuits courts alimentaires, Educagri

> Association pour le Développement et la Promotion des Marchés ADPM - CCI de Lyon - Place de la Bourse 69289 LYON CEDEX 02
www.geomarche.com/carto.php

> FRAB, 2009, Observatoire de la vente en circuit court en produits biologiques

LA **VENTE** À LA **FERME**

Recensement

Le recensement des producteurs en vente directe se réalise par le recoupement des listes (brochures, sites internet) établies par les organisations d'agriculteurs : Groupements d'agriculteurs biologiques, CIVAM, Accueil Paysan, Bienvenue à la ferme. Il est intéressant de voir avec les structures d'accompagnement les tendances en terme d'installation. De plus, les abattoirs ou les prestataires transformateurs sont une source d'informations sur les producteurs qui font appel à leur service. (Liste disponible sur le site http://agriculture.gouv.fr section Thématiques/ Alimentation /Sécurité sanitaire /Production-transformation). Enfin, les observations de terrain peuvent compléter le recensement (panneau de bord de route, recoupements d'informations). Il ne faut pas rechercher l'exhaustivité car le nombre de producteurs est en constante augmentation. En Bretagne, le nombre de producteurs en circuits courts en bio était en augmentation de 14 % sur 2006/2007.

État des Lieux

Rappelons que nous ne prenons que la partie de chiffre d'affaires réalisée sur la ferme. Cette donnée est relativement difficile à obtenir et demande une connaissance du contexte global de l'exploitation. La disponibilité des producteurs en vente directe est très faible. Nous nous retrouvons souvent face à 3 cas de figures concernant les données du chiffre d'affaires : soit le producteur ne les connaît pas, soit elles ont été construites par d'autres personnes (comptable, stagiaire...), soit le producteur ne souhaite pas les transmettre. Un climat de confiance doit s'instaurer avant de pouvoir parvenir à collecter ces données. Les fermes ont des profils très singuliers en terme de diversité de productions et de structure socio-économique, les consolidations des indicateurs sont très difficiles. Ces éléments expliquent que nous n'ayons pas de chiffre d'affaires consolidé de la vente à la ferme. Il est intéressant d'interroger les maraîchers car beaucoup font des paniers ou des systèmes de cueillette à la ferme. Si une relation de confiance est instaurée, un questionnaire transmis par voie postale à tous les producteurs suivis d'une relance téléphonique peut être une bonne approche. Si les producteurs n'identifient pas l'émetteur de l'enquête, le taux de retour sera faible.
Le nombre d'emplois est dépendant de l'organisation du travail sur la ferme qui, d'après nos observations, est extrêmement variable.

Pour les producteurs de viande en vente directe, le chiffre d'affaires peut être consolidé à partir des données des prestataires et abattoirs locaux. Les responsables peuvent en effet estimer la proportion que représentent les producteurs en volume de leur activité. A dire d'experts, nous déterminons un prix de valorisation des différentes catégories de viande au kg en s'appuyant sur des rendements de carcasse. Nous avons par exemple retenu sur une de nos études en valorisation de la carcasse : pour les bovins 11 €/kg, pour les veaux 15 €/kg, pour les porcs 5 €/kg. Nous devons tenir compte du fait que des producteurs extérieurs à la zone d'études peuvent utiliser l'abattoir et que toute la viande n'est pas forcement écoulée par la vente directe à la ferme.

Limites

Il est très difficile d'estimer le chiffre d'affaires et le nombre d'emplois sur cette modalité. Les pratiques sont vraiment très singulières d'une ferme à l'autre. Il semble difficile d'isoler la modalité "vente à la ferme" en particulier sur la viande avec des données issues des abattoirs.

Perspectives

L'obtention de données consolidées sur des références technico-économiques sur la vente à la ferme permettront d'estimer plus précisément les impacts de cette modalité. Le recensement général agricole 2010 apportera également quelques données.

en savoir +

> Sites internet :
www.accueil-paysan.com

www.accueil-paysan-bretagne.com

www.agrobio-bretagne.org

www.civam.org

www.bienvenue-a-la-ferme.com

LA **VENTE COLLECTIVE**

FORMATION DES PRODUCTEURS AUX POINTS DE VENTE COLLECTIFS EN BRETAGNE. UNE CIRCULAIRE DE LA DGAL ENCADRE LEUR FONCTIONNEMENT.

Recensement

La modalité "vente collective" regroupe les points de vente collectifs et les systèmes de paniers de producteurs. Une organisation collective de producteurs (association, groupement d'intérêt économique, coopérative, ...) gère le dispositif. Leur recensement se fait en interrogeant les réseaux de producteurs, en consultant les sites internet, en suivant la presse. Beaucoup de dispositifs de paniers sont émergents et il s'agit de retenir ceux qui sont réellement en fonctionnement. Une note de la DGAL (Direction Générale de l'Alimentation) du 7 avril 2010 cadre le fonctionnement des points de vente collectifs relevant de la vente directe. Gérés par les producteurs, ces groupes ne font pas d'achat-revente et il existe une organisation collective notamment à travers un règlement intérieur.

État des Lieux

La comptabilité de ces dispositifs est centralisée et il est donc facile d'obtenir le chiffre d'affaires généré par le dispositif de vente collective. Un point de vente collective fonctionne la plupart du temps sur la base d'un prélèvement sur le chiffre d'affaires de ses fournisseurs. Il existe souvent 2 catégories de fournisseurs : des producteurs associés qui ont une part active dans la gestion de la structure et des apporteurs non associés appelés souvent dépôts vendeurs. Pour l'accès aux données, tout est une histoire de confiance avec les responsables du dispositif.

Le nombre d'emplois peut s'obtenir en demandant la répartition des chiffres d'affaires du dispositif selon chaque producteur. En connaissant le nombre d'emplois pour chaque fournisseur, nous en déduisons le nombre d'emplois générés par le dispositif. Par exemple, la volume d'activité d'un GAEC de 8 équivalents temps plein représente 50 % du chiffre d'affaire d'un point de vente collectif, nous considérons que 4 sont générés par l'activité du dispositif. On pourra négliger les petits contributeurs autour de 1 à 2 %. Il faut ajouter également les emplois directs du lieu de vente collective qui assistent les producteurs à la vente.

Limites

L'évaluation du poids socio-économique de la modalité "vente collective" ne pose pas de difficulté majeure.

Perspectives

Des références socio-économiques sont capitalisées par quelques réseaux de dispositif de vente collective. Des études ont été notamment publiées par Terre d'envies, qui fédère 27 points de vente collectifs en Rhône Alpes.

Certains dispositifs de vente collective atteignent des dimensions significatives (de l'ordre du million d'euros de chiffre d'affaires). Les producteurs peuvent écouler une grande partie de leur production par cette modalité et selon les territoires, elle peut représenter une part importante du chiffre d'affaires en circuits courts.

en savoir +

> Note de la DGAL agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/**DGALN2010**8103Z.pdf

> Terre d'envies, références techniques et économiques des PVC de Rhône- Alpes http://www.avec-ra.fr/

LES **COMMERCANTS DÉTAILLANTS**

Recensement

Cette modalité compte les artisans de bouche (bouchers, charcutiers, boulangers...), les épiceries spécialisées, multiservices ou de quartier, les sites de e-commerce proposant des produits locaux avec au maximum un intermédiaire. Les chambres consulaires disposent parfois de listes et un chargé de mission peut vous aider à identifier des commerçants détaillants qui pratiquent de façon importante les circuits courts. Il existe dans la plupart des territoires en Bretagne des Opérations de Développement et de Structuration du Commerce et de l'Artisanat (ODESCA). Des études sont menées dans ce cadre pour suivre l'évolution de ces activités. Les épiceries multiservices peuvent également être en réseau (exemple du Pays du Centre Ouest Bretagne). Les épiceries spécialisées en produits biologiques (réseau Biocoop par exemple) développent un approvisionnement local parfois important. Les sites d'e-commerce proposant des produits locaux sont identifiables soit par des sites du type www.mon-panier-bio.com soit par des recherches sur internet.
La multiplicité des opérateurs et le caractère diffus d'un approvisionnement territorialisé ne permet pas d'envisager un recensement exhaustif de commerçants détaillants alimentaires en circuits courts. Il pourra être intéressant de se recentrer sur un type de dispositif en fonction des données disponibles sur le territoire. Les commerçants spécialisés (épiceries bio, e-commerce) peuvent permettre d'obtenir quelques données intéressantes.

État des Lieux

Les informations concernant le chiffre d'affaires sur la partie approvisionnement local sont rarement mobilisables car la plupart des commerçants ne distinguent pas dans leur comptabilité l'origine géographique de l'approvisionnement. Dans la majorité des épiceries multiservices, les produits en circuits courts restent, selon nos observations, marginaux essentiellement pour des difficultés logistiques s'agissant des producteurs. Certaines études locales peuvent donner des informations plus précises à ce sujet. Néanmoins, certains commerçants spécialisés comme les magasins bio ou les e-commerces peuvent avoir des données précises sur le chiffre d'affaires avec des fournisseurs locaux car une stratégie d'approvisionnement spécifique est développée.
L'accès aux chiffres d'affaires est globalement sujet au bon vouloir des commerçants détaillants. L'estimation du nombre d'emplois semble très délicate à obtenir au vue du nombre d 'opérateurs en présence. Pour les commerçants spécialisés, le nombre d'emplois imputables aux circuits courts peuvent être facilement déterminés car leur connaissance des fournisseurs locaux permet de déterminer les emplois soutenus par leur activité (voir modalité vente collective p. 19).

Limites

Les pratiques diffuses en terme d'approvisionnement territorialisé des commerçants détaillants rendent difficiles une estimation du chiffre d'affaires et du nombre d'emplois. Si des données sont disponibles au niveau de partenaires locaux sur les chiffres d'affaires en artisanat et commerces alimentaires (chambres consulaires, administrations, collectivité locale), il est possible d'approfondir les chiffres d'affaires et le nombre d'emplois auprès des opérateurs identifiés.

Perspectives

Les commerçants détaillants constituent une vraie source de développement des circuits courts au niveau des territoires. Nous avons peu de données sur ces pratiques. Il serait intéressant que les observatoires suivant l'activité des commerçants détaillants puissent identifier quelques indicateurs. Par exemple, il serait utile de connaître la part de commercialisation en circuits courts réalisée chez les commerçants détaillants.

en savoir +

> Site des Biocoop : www.biocoop.fr/Section « Magasins Biocoop », autres

>BERGER B., 2008, Nouveaux circuits courts et nouveaux services, in MARÉCHAL, les circuits courts alimentaires, Educagri

LA **VENTE ORGANISÉE** À L'**AVANCE**

Recensement

LES PANIERS DE LÉGUMES PAYÉS À L'AVANCE, PRODUITS-PHARES DE LA MODALITÉ "VENTE ORGANISÉE À L'AVANCE".

Nous recensons ici tous les paniers avec une formule de pré-achat (AMAP, groupements d'achat de consommateurs). Les AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) sont des associations de consommateurs qui contractualisent avec un (ou plusieurs) producteurs sur une quantité définie de paniers payés à l'avance. Leur fonctionnement est régi par une charte. Le site des AMAP http://www.reseau-amap.org recense les AMAP au niveau national. Un moyen complémentaire est le site internet du Journal Officiel, page association (www.journal-officiel.gouv.fr/association) avec comme item de recherche "AMAP". Nous obtenons ainsi par département ou par région la liste des AMAP ayant déposé leurs statuts. Il existe également des systèmes de paniers par abonnement ou de groupements d'achat de produits frais notamment à l'initiative de consommateurs qui ne sont pas des AMAP. Les produits sont fréquemment les légumes, mais des dispositifs existent pour tous types de produits. La dynamique de ces dispositifs est exponentielle, il est souvent difficile d'être exhaustif. En Bretagne, par exemple, le nombre d'AMAP est passé de 1 à 44, entre 2005 et 2009.

État des Lieux

Ces modalités fonctionnent souvent avec un prix fixe par panier et un nombre de bénéficiaires fixé par semestre. Il est donc facile de déterminer le chiffre d'affaires généré par un dispositif. Pour déterminer le nombre d'emplois, il s'agit de déterminer ce que représente ce dispositif pour le producteur. Il peut y avoir sur certains groupements d'achat des emplois directs à ajouter (salariés).

Limites

Les AMAP représentent une forme innovante dans la mesure où les consommateurs s'engagent notamment par le pré achat pour soutenir des producteurs. Elles bénéficient à cet égard d'un éclairage médiatique important. Néanmoins, les AMAP ne représentent qu'un chiffre d'affaires et un nombre d'emplois modérés à l'échelle d'un territoire (environ 3% à Rennes Métropole).
Les AMAP sont donc une modalité parmi d'autres à l'échelle des territoires et il convient de composer avec les autres modalités pour développer les circuits courts.

Perspectives

Le fonctionnement de cette modalité, développée depuis les années 2000, commence à être bien renseigné. Il est relativement simple sur le plan des données socio-économiques et nous pourrons suivre facilement ces données. Cependant, nous observons une rotation très importante des consommateurs et un suivi régulier est malgré tout nécessaire.
Elle constitue une bonne rampe de lancement pour un producteur en cours d'installation.

en savoir +

> www.reseau-amap.org

> AUBRÉE P., 2008, Panier et groupement d'achat, in Maréchal, les circuits courts alimentaires, Educagri

LA **RESTAURATION COLLECTIVE** & **COMMERCIALE**

Recensement

L'approvisionnement de restauration hors foyers avec des produits locaux de qualité est en plein renouveau notamment avec l'impulsion donnée par la loi Grenelle. A part pour l'introduction de produits biologiques, il existe peu de données capitalisées.

L'introduction de produits de l'agriculture durable peut faire l'objet d'une démarche coordonnée sur certains territoires. Des données générales sont disponibles, mais les opérateurs (groupements de producteurs, …) sont parfois peu enclins à donner des informations issues de leur fichier client (nom client, chiffres d'affaires...). En Bretagne, il existe par exemple 5 groupements de producteurs qui détiennent des données sur les restaurants collectifs utilisant des produits locaux et/ou bio.

Pour se doter d'une vision plus exhaustive, il faudra réaliser une enquête téléphonique auprès des mairies (pour ce qui concerne les écoles primaires, maisons de retraite), du Conseil Général (pour les collèges), du Conseil Régional (pour les lycées) et des restaurants administratifs. Un listing des établissements scolaires est disponible auprès de l'inspection académique.

Il existe 2 types de gestion pour la restauration hors foyers : la gestion directe (70 %) et la gestion concédée (30 %). Cette distinction vous permettra de vous diriger vers le bon interlocuteur : l'élu en charge de la vie scolaire pour la gestion directe ou le responsable de la restauration pour le prestataire pour la gestion concédée. Les établissements en gestion directe introduisent plus facilement des produits locaux bio et durables même si quelques collectivités locales en délégation de services, comme celle de Brest, mettent en œuvre des cahiers des charges facilitant un approvisionnement local. La principale difficulté réside dans le fait qu'un appel d'offre publique ne peut pas faire référence à une notion de proximité géographique.

Le recensement des restaurants traditionnels qui s'approvisionnent en direct chez le producteur se fait par intermédiaire de réseaux comme les « Restaurants du terroir » en Bretagne. Les informations sont souvent disponibles auprès des organismes de tourisme départementaux ou régionaux.

État des Lieux

S'il existe une centralisation des factures par un groupement de producteurs souvent sous forme d'association ou de Groupement d'intérêt économique (GIE), il est possible d'avoir accès au chiffre d'affaires réalisé. En connaissant la part réalisée par chaque producteur et le nombre d'emplois dans la ferme, nous pouvons estimer le nombre d'emplois générés par l'approvisionnement de la restauration collective. Il faut ajouter les emplois directs (animateurs, logisticiens,...) du groupement. L'introduction de produits locaux biologiques et durables est souvent récente et diffuse, avec en général un petit nombre de produits utilisés. Il reste difficile d'obtenir un chiffre d'affaires consolidé sur un territoire.

En restauration commerciale, la principale difficulté reste la faible disponibilité des responsables. Les volumes et la régularité sont très variables d'un établissement à l'autre. Les chiffres d'affaires peuvent être importants.

Limites

La restauration collective est une modalité qui mobilise parfois plus d'un intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Gérée par les collectivités locales, cette modalité constitue néanmoins un levier d'action important sur le territoire et nous la considérons comme une modalité de circuits courts lorsque l'opérateur s'approvisionne localement (directement auprès des producteurs ou de leurs groupements à l'échelle du département).

Le développement de cette pratique est exponentiel. Il est donc difficile d'avoir des résultats actualisés. Depuis 2000, le nombre de repas avec produits biologiques a été multiplié par 10 en Bretagne (IBB).

En restauration commerciale, le chiffre d'affaires est difficile à estimer. La méthode reste à affiner.

Perspectives

De nombreuses collectivités locales envisagent le développement des circuits courts par la restauration collective. La loi Grenelle a donné une impulsion et des objectifs. Dans cet optique, un suivi se met en place dans de nombreuses régions et l'accès à des données actualisées faciliteront l'estimation du chiffre d'affaires et du nombre d'emplois.

en savoir +

> FNCIVAM-Fondation Nicolas Hulot, guide de la restauration collective durable, 2009
www.civam.org

www.interbiobretagne.asso.fr

www.repasbio.org/

>FASSEL V.Les ventes à la restauration collectives : consommer local et biologique, in MARÉCHAL, les circuits courts alimentaires, Educagri

> Restaurants du terroir http://www.frpatb.net/index.php?rub=106

Vers des observatoires territoriaux des circuits courts

La méthode SALT a pour finalité la préfiguration d'un observatoire territorial des circuits courts. Le diagnostic SALT donne à voir une représentation de la situation initiale avec une évaluation socio économique des circuits courts à l'échelle des territoires. Cette démarche engage les acteurs locaux à partager leurs connaissances et à identifier des indicateurs communs. Au-delà du domaine économique plus particulièrement traité dans ce guide, il s'agit de construire une démarche systémique d'évaluation des impacts des circuits courts en intégrant également des indicateurs environnementaux et sociaux.

Un outil d'aide à la décision

C'est cette approche que nous poursuivons dans le cadre de la construction d'un observatoire régional des circuits courts comme contribution au Plan d'offre alimentaire en Bretagne.

Le constat d'une dispersion des données entre les différents acteurs et d'un manque de précision sur les circuits courts alimentaires en Bretagne a été communément admis tant par les structures en charge de l'accompagnement (État, Collectivités Locales, Organisations associatives) que par les acteurs agricoles.
Les objectifs fixés doivent répondre à différentes attentes : fournir des données quantitatives et qualitatives pour évaluer l'impact des circuits courts sur le territoire breton, pour connaître l'évolution de ce secteur et pour permettre d'orienter les choix stratégiques des acteurs.

L'observatoire est conçu comme un outil d'aide à la décision des acteurs pour leur permettre de répondre à la diversité des questions qui se posent :

- Quels sont les agriculteurs et les types d'exploitations en circuits courts ?
- Qui sont les consommateurs (socio démographie/ organisation) ?
- Qui mobilise quelles modalités ? Avec quelles ressources ? Quelles contraintes ?
- Que représentent les circuits courts sur un territoire donné (en terme d'emplois/ de chiffre d'affaires) ?
- Quelles sont les pratiques culturales (types d'agriculture pratiqués) ?
- Quel est l'impact environnemental des circuits courts ?

Une démarche de concertation

Un comité de pilotage réunit la Région Bretagne, la DRAAF en tant que financeurs et la FR CIVAM, la CRAB et la FRAB en tant que co-pilote de ce projet. La FRCIVAM coordonne le projet et anime un comité technique permettant aux praticiens de mutualiser leurs connaissances et leurs pratiques. Des chercheurs sont associés aux travaux afin de poursuivre la dynamique de recherche-action.

Le Pays de Rennes a été choisi comme territoire pilote régional pour le niveau de développement des circuits courts, la mobilisation des acteurs locaux au travers du Conseil de développement et les informations rassemblées. Il s'agit lors de cette étape d'expérimentation de fixer les indicateurs prioritaires, de les tester pour vérifier leur pertinence et d'évaluer les difficultés liées à leur construction (notamment lors de la récupération des données).
Cet exercice d'élaboration amène à confronter les méthodes et à identifier les complémentarités. La méthode SALT apparaît comme une méthode globale garantissant une articulation entre les différentes formes de circuits courts.

Le choix d'une entrée par dispositif a par exemple été retenu pour élaborer les indicateurs. La détermination des indicateurs est le résultat d'un compromis entre les préoccupations essentielles des protagonistes : la structuration de la production, les systèmes de production, l'impact environnemental pour la CRAB et la FRAB, l'emploi et le chiffre d'affaires pour les collectivités locales, les indicateurs démographiques, spatiaux et sociologiques pour les chercheurs.

Les indicateurs retenus sont construits autour de 3 axes :

- Évaluer, caractériser la part des circuits courts dans l'économie
- Évaluer, caractériser les acteurs impliqués dans les circuits courts
- Évaluer, caractériser la production dans les circuits courts

Cette démarche est le prolongement du diagnostic SALT réalisé sur Rennes Métropole. De nouvelles publications ne manqueront pas d'éclairer et de décrire les effets systémiques des circuits courts dans le territoire.

en savoir +

> Site internet de la FRCIVAM Bretagne
www.civam-bretagne.org

Bibliographie

- BARTASSOT.T, 2009, Évaluation *de l'offre de produits alimentaires en circuits courts alimentaires sur le Pays du Centre Ouest Bretagne,* 2009.
- CARDONA.A, 2007*, La diffusion des circuits courts alimentaires : expression d'un changement dans le secteur agricole.*
- Chambre d'agriculture 65, 2007, *La vente en circuit court dans les Hautes Pyrénées, compte rendu d'enquête.*
- *CREDOC, 2006,2007,2008 « Etude pour le ministère de l'alimentation », Baromètre de l'alimentation.*
- *CROC/COXINEL, Cahier de l'observatoire http://psdr-coxinel.fr*
- DENECHERE, 2007, *Repères pour une approche économique des circuits courts dans leur territoire : Concepts et méthodes pour leur compréhension et évaluation.*
- DENECHERE F., DURAND G., MARECHAL G., 2008, projet SALT, « Les circuits courts comme vecteurs de développement territorial » in MARECHAL G, *Les circuits courts alimentaires, bien manger dans les territoires*, ed Educagri.
- FABRE, TEXIER, 2007, *Rapport de mission sur les circuit court de commercialisation.*
- FNCIVAM et Fondation Nicolas Hulot, 2009, *Guide de la restauration collective durable.*
- FRAB, 2009*, Observatoire de la vente en circuit court en produits biologiques.*
- FR CIVAM Bretagne, 2006, projet TERRIAM, *Accompagner des projets agri ruraux*.
- FR CIVAM Bretagne, 2006, EPANOUIR, *Rapport d'étude.*
- *MARECHAL. G , 2008, Les circuits courts alimentaires, bien manger dans les territoires, ed educagri,*
- Ministère de l'alimentation de l'agriculture et de la pêche, mars 2009, *Rapport du groupe de travail circuits courts de commercialisation.*
- MOISIERE.X, 2007, *Les circuits courts alimentaires à Rennes Métropole*.
- NAMHIAS.P, 2009, *Préoccupations des collectivités locales sur les circuits courts alimentaires,*
- PECQUEUR, 2002, *« Politiques publiques, action publique et spécificités territotiales » in cahier de la multifonctionnalité n°1*
- PEREZ, ZAPICO B, 2007, *Le marché de Saint Pern : une offre alimentaire en milieu rural à l'initiative d'un groupe de producteurs.*
- PEREZ, ZAPICO B, 2008, *Une évaluation de l'impact du transport dans l'alimentation : comparaisons ente circuits courts et circuits longs du Pays de Dinan.*
- PSDR Coxinel, mars 2010, « Observer les circuits courts pour accompagner leur développement régional », Cahier de l'observatoire Coxinel.
- Trajectoire, 2007, *Synthèse les circuits courts de commercialisation, un secteur en plein croissance.*
- SCHMUTZ-POUSSINEAU, 2008, « La vente directe sur les marchés », in MARECHAL, L*es circuits courts alimentaires, bien manger dans les territoires*, ed Educagri.
- SPANU.A, 2008, *La pratique des circuits courts par les agriculteurs favorise-t-elle l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement?*
- MAAP, 2009, *Rapport du groupe de travail circuit court de commercialisation.*
- FRCIVAM Bretagne, 2009, *Les circuits courts en Bretagne.*

Sitographie

- *http://www.paysans-creactiv-bzh.org*
- *http://www.obsagri.fr/*
- *http://psdr-coxinel.fr*
- *www.reseaurural.fr/agriculture_et_alimentation*

Sigles et abréviations

- AB : Agriculture Biologique
- AOC : Appellation d'Origine Contrôlée
- AOP : Appellation d'Origine Protégée
- AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne
- CA : Chambre d'Agriculture
- CRAB : Chambre régionale d'Agriculture de Bretagne
- CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie
- CIVAM : Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural
- CM : Chambre des Métiers
- CREDOC : Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie
- CSP : Catégorie Socio-Professionnelle
- CUMA : Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
- DATAR : Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale
- DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Foret
- DRDR : Documents Régionaux pour le Développement Rural
- DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l' Aménagement et du Logement
- EPANOUIR : Éducation Populaire et Associations pour de NOUvelles Initiatives Rurales
- EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale
- ETP : Équivalent Temps Plein
- FAAN : Facilitating Alternative Agrofood Networks : www.faanweb.eu
- FRAB : Fédération Régionale Agriculture Biologique
- GIS : Groupement d'Intérêt Scientifique
- GIE : Groupement d'Intérêts Économiques
- GMS : Grandes et Moyennes Surfaces
- IGP : Indication Géographique Protégée
- IBB : Inter Bio Bretagne
- INOA : Institut National de l' Origine et de la Qualité)
- INPACT : Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne et Territoriale
- INRA SAD : Institut National de Recherche Agronomique Sciences pour l'Action et le Développement
- INSEE : Institut National Statistique et Études Économiques
- LR : Label Rouge
- MAAP : Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche
- PANIER : Pratiques Anciennes et Initiatives pour des Emplois Ruraux
- PDRH : Programme de Développement Rural Hexagonal
- PSDR COXINEL : Pour et Sur le Développement Rural Circuits courts de commercialisation en agriculture et agroalimentaire : des innovations pour le développement régional
- PSDR LIPROCO : Pour et Sur le Développement Rural Lien Producteurs Consommateurs
- PNR : Parc Naturel Régional
- RMT OOAT : Réseau Mixte Technologique Observatoire des activités agricoles sur les territoires
- RRF : Réseau Rural français
- SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
- SIQO : Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine
- GIS SYAL : Groupement d'Intérêt Scientifique Système Agroalimentaire Local //gis-syal.agropolis.fr/
- STP : Spécialité traditionnelle garantie
- TERRIAM : Territoires et Initiatives par l'agriculture multifonctionnelle

Issu des travaux de la recherche-action SALT (Systèmes Alimentaires Territorialisés), ce guide est destiné aux agents de développement et aux agriculteurs qui recherchent une méthode pour observer les dynamiques de rapprochement entre producteurs et consommateurs à l'échelle des territoires.

Prix : 10 euros

FR CIVAM Bretagne
17 rue du bas village
CS 37725
35577 CESSON SEVIGNE Cedex
02 99 77 39 20

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

UNION EUROPÉENNE
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

l'Europe s'engage en Bretagne avec le FEADER

Région BRETAGNE